

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux psychiatriques Question écrite n° 97538

Texte de la question

Mme Sylvia Pinel alerte M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'ampleur des carences constatées en matière de politique de santé mentale. En effet, les personnels soignants et administratifs des centres hospitaliers ne cessent de dénoncer un appauvrissement de la qualité des soins psychiatriques lié à une dégradation notable de leurs conditions de travail (pénurie des effectifs infirmiers qualifiés, réduction drastique des capacités d'hospitalisation, pénibilité des tâches, maltraitance institutionnelle, gestion comptable des patients, défaut de prévention des soins, etc.). Aussi, elle souhaite savoir si le Gouvernement - garant du service public hospitalier - a l'intention de soutenir financièrement les agences régionales de santé (ARS) dans l'objectif précis d'octroyer des moyens supplémentaires aux unités de soins psychiatriques.

Données clés

Auteur : Mme Sylvia Pinel

Circonscription: Tarn-et-Garonne (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 97538 Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 janvier 2011, page 139 Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)